

Accord canado-algérien de coproduction cinématographique

Un accord sur les relations cinématographiques entre le Canada et l'Algérie vient d'être signé par le ministre du Commerce extérieur, M. Francis Fox, et le ministre de la Culture et du Tourisme de l'Algérie, M. Abdelmadjid Meziane.

Le gouvernement canadien tient à favoriser l'essor de l'industrie cinématographique canadienne en l'encourageant à produire un plus grand nombre de films, notamment par le biais de projets de coproduction. En plus de renforcer les liens économiques et culturels avec l'Algérie, cet accord cadre très bien avec la nouvelle politique nationale du film et de la vidéo annoncée en mai dernier et avec la « Stratégie nationale de la radiotélédiffusion », qui préconisent la négociation d'accords de coproduction.

En vertu de cet accord, les deux gouvernements pourront considérer leurs coproductions comme étant entièrement canadiennes et algériennes. Leurs films seront admissibles au Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes administré par Téléfilm Canada (fonds qui, au cours de sa première année d'exploitation en

1983-1984, a généré des investissements de l'ordre de 95 millions de dollars), ainsi qu'à tous les autres programmes de financement et avantages fiscaux offerts par les deux pays dans le domaine de la cinématographie.

Les coproductions seront tournées au Canada, en Algérie ou dans un autre pays lié par un accord de coproduction avec l'un ou l'autre de ces pays. Chaque film comportera des versions dans au moins deux des trois langues suivantes : le français, l'anglais et l'arabe.

« Cet accord contribuera à l'essor des industries du film et de la vidéo au Canada et en Algérie et renforcera l'esprit de collaboration entre nos deux pays, a souligné M. Fox. L'Algérie nous ouvrira de nouveaux débouchés sur les marchés des pays arabes et africains, et nous pourrions lui offrir en échange notre connaissance du vaste marché nord-américain ».

Rappelons que le Canada a déjà signé des accords de coproduction semblables avec la France et la Belgique et le succès qui en a résulté permet d'envisager avec optimisme celui qui vient d'être signé avec l'Algérie.



C'est à la fin de la dernière guerre mondiale, en France, qu'est née la Fédération mondiale des villes jumelées, sous l'inspiration d'un combattant de la résistance, Jean-Marie Bressand. Ce dernier avait caressé le rêve de voir s'épanouir une fraternité mondiale par l'entremise des villes et de leurs citoyens. Là où les États avaient échoué, les communautés locales allaient réussir. L'idée de Bressand se propagea comme une traînée de poudre. Une nouvelle amitié mondiale était née, celle des villes jumelées dans la paix et la coopération.

Il existe aujourd'hui plus de 15 000 villes jumelées à travers le monde, réparties dans 175 pays de tous les continents, y compris les pays de l'Est et ceux du Tiers-Monde. Le XI^e Congrès international des villes jumelées se déroulera à Montréal, du 24 au 28 septembre prochain, sous le thème : « Les cités unies, instrument de développement social, culturel et économique des collectivités locales ». Ce sera la première fois

que ce congrès se tiendra en Amérique du Nord. Il existe au Canada environ 150 villes jumelées, dont une cinquantaine au Québec. Ce congrès devrait, dans l'esprit des dirigeants de la fédération canadienne, susciter de nombreux nouveaux jumelages.

Maires du monde entier

Présidée par M. Guy Descary, la Fédération canadienne des villes jumelées sera l'hôte des maires du monde entier.

Plus de 8 000 invitations ont été lancées, tant au pays qu'à l'étranger. Déjà plusieurs grandes capitales du monde ont promis d'envoyer leurs maires et de fortes délégations. La présence de l'ex-premier ministre de France, M. Pierre Maurois, également maire de Lille, est confirmée. D'autres villes prestigieuses enverront leurs maires : Casablanca, Madrid, Milan, Paris, Turin, Lisbonne, New York, pour ne citer que celles-là. Les pays de l'Est seront massivement représentés. Déjà une cinquantaine de villes de l'Union soviétique et une dizaine de Pologne ont confirmé leur participation. Une centaine de journalistes étrangers ont demandé leur accréditation.

Quinze colloques internationaux

Le congrès sera structuré en quinze colloques qui porteront sur des grands thèmes internationaux, le bilinguisme et le multiculturalisme, la promotion de la paix

mondiale, la sauvegarde des héritages culturels, les technologies nouvelles, l'urbanisation à l'aube de l'an 2000, le financement et les relations internationales, le développement, les échanges, la jeunesse, etc. Plusieurs grandes associations internationales seront représentées dans chacun des ateliers de travail : Association médicale mondiale, Association mondiale des gérants de villes, Fédération internationale de l'habitation, Congrès international de l'industrie informatique, etc.

C'est au Palais des congrès qu'aura lieu les délibérations. Il y aura, simultanément, une grande exposition industrielle à laquelle participeront une centaine d'entreprises du Québec. Enfin, tout un programme culturel a été prévu pour les délégués : concerts, visites de lieux culturels et historiques et présentations artisanales.

Traitement des données obtenues par satellites

Une société de Richmond (Colombie-Britannique), la MacDonald Dettwiler & Associates Ltd., s'est vu accorder un contrat de 10 millions de dollars pour la conception, la mise au point, l'installation et l'essai, sur une période de 31 mois, d'un système de traitement des données provenant de satellites d'observation des ressources terrestres.

Cette société mettra au point un système de correction d'images multiples obtenues par satellite (MOSAICS) pour le compte du Centre canadien de télédétection (CCT), un service du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada (EMR).

La technologie du système MOSAICS permettra d'améliorer la précision des données colligées à partir des images obtenues par satellites. Ces données seront intégrées au système de référence cartographique et aux autres bases de données géographiques du ministère. Ce système, qui sera installé d'ici juin 1986, est destiné à recevoir les données provenant de satellites à la station d'EMR qui est située à Prince-Albert (Saskatchewan).

Le système MOSAICS pourra traiter les images provenant du satellite américain LANDSAT, des satellites français d'observation des ressources terrestres de la série SPOT, et des satellites « nouvelle génération » qui devraient voir le jour d'ici 1995. Les satellites d'observation des ressources terrestres, recueillent des renseignements sur les terres agricoles, les forêts, les structures géologiques et les couches de neige, renseignements qui sont très utiles à la gestion des ressources.